

Dispositions relatives aux abonnements Hosted Exchange 2016

Version 1.1
Date 14.11.2019
Créateur Product Management
Valable jusqu'au Jusqu'à l'annulation
Champ Abonnements Hosted Exchange 2016
d'application

Contenu

1	Dispositions générales	3
2	Test gratuit de 30 jours	3
3	Période de facturation & durée d'abonnement.....	3
4	Mode de facturation.....	3
5	Retard de paiement	3
6	Changement d'abonnement (upgrades et downgrades).....	3
7	Fair use policy.....	3
8	Résiliation	4

1 Dispositions générales

Les dispositions concernant les abonnements de nos produits variant, le contrat conclu individuellement avec green.ch s'applique toujours. Les dispositions actuelles relatives à nos abonnements, à l'exception des promotions et accords spécifiques, sont les suivantes:

2 Test gratuit de 30 jours

Le test gratuit de 30 jours, valable pour les nouvelles inscriptions des abonnements Hosted Exchange 2016 est dépendant du moment de la création des boîtes aux lettres, ainsi que l'activation des options. Toutes les boîtes aux lettres activées avec les options sont gratuites pendant la période d'essai de 30 jours. Après la phase de test toutes les boîtes aux lettres et options actives seront facturés au prix régulier. Si l'utilisation des services n'est plus souhaitée, toutes les boîtes aux lettres et les options doivent être supprimés avant la fin de la phase d'essai dans le portail clientèle.

3 Période de facturation & durée d'abonnement

Durée d'abonnement minimale: 1 mois

Toutes les factures sont dues sans déduction dans les 30 jours à partir de la date de facturation. En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 25.- sont facturés.

4 Mode de facturation

La facturation est bimestrielle et commence après la période de test de 30. Il y a une facturation exacte sur une base mensuelle pour les boîtes aux lettres et les options activés.

5 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, la société est en droit de bloquer immédiatement l'accès. Si le service a été désactivé en raison d'un retard de paiement, le signal peut être réactivé sur demande écrite, après comptabilisation des paiements de factures en suspens, contre paiement des frais d'activation et de frais administratifs supplémentaires de CHF 40.-.

6 Changement d'abonnement (upgrades et downgrades)

Le client peut effectuer à tout moment des mutations dans le portail du client (<https://green.edgepilot.com>). Il faut noter que les services sont facturés sur une base mensuelle et donc le changement est valable uniquement pour la période suivante.

7 Fair use policy

Les clients peuvent utiliser raisonnablement (fair use) les services dont l'utilisation et/ou l'étendue ne sont pas limitées par green.ch. Si une utilisation sollicitant excessivement la performance des systèmes et/ou des circuits de données est constatée, green.ch se réserve le droit de limiter ou de désactiver les services

proposés. Les offres de téléchargement de musique, de vidéos et/ou d'images ainsi que toute autre offre faisant appel à d'importants volumes de données peuvent par exemple se traduire par une utilisation excessive.

Si la taille d'une boîte aux lettres dépasse 50 Go le service peut diminuer d'une manière significative. Pour une boîte aux lettres illimitée, l'archivage doit être utilisé et la boîte aux lettres ne doit pas contenir plus de 10% des messages de spam.

8 Résiliation

La résiliation des boîtes aux lettres et des options doit être faite par le client dans le portail clientèle (<https://green.edgepilot.com>).

[CGV de green.ch](#)